



N°4527
Entrée le 23.07.2026
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 23.07.2026
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler

Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 23 juillet 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire à *Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics* **concernant les terrains situés du côté de Bonnevoie de la Gare centrale de Luxembourg.**

Au cours des dernières semaines, les installations situées le long des voies ferrées du côté de Bonnevoie ont été retirées, libérant une surface d'environ 90 ares à proximité immédiate de la Gare centrale.

Compte tenu de la situation stratégique de ces terrains, il convient de savoir ce qui est prévu pour leur futur aménagement, notamment en ce qui concerne leur intégration dans le quartier de Bonnevoie et l'accès à la Gare centrale.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

1. **Quel projet est prévu sur les terrains récemment libérés du côté de Bonnevoie de la Gare centrale ? Quelle affectation est envisagée pour ces surfaces ? Le projet prévoit-il notamment la création de logements, dont des logements abordables, de bureaux, de commerces, d'infrastructures sociales ou d'espaces publics ?**
2. **Des aménagements liés à la mobilité sont-ils prévus du côté de Bonnevoie, notamment en ce qui concerne un éventuel nouvel accès à la Gare centrale ou le développement des infrastructures destinées aux bus ? Dans ce cadre, un réaménagement de la Rocade de Bonnevoie est-il envisagé, notamment afin d'améliorer les déplacements à pied et à vélo et d'apaiser la circulation ?**
3. **À quel stade se trouve actuellement la planification et quel calendrier est envisagé pour les différentes étapes du projet ? Une concertation entre le gouvernement, les CFL et la Ville de Luxembourg ainsi qu'avec les habitantes et habitants des quartiers concernés est-elle prévue ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Meris SEHOVIC
Député